

16
20 mai
2012

14^e Semaine de Porquerolles

CHALLENGE
x-Yachts

▶ info@semainedeporquerolles.com



▶ www.semainedeporquerolles.com

International Yacht Club de Hyères & Yacht Club de Porquerolles

14^e Semaine de Porquerolles

16
20 mai
2012

AUTORITE ORGANISATRICE

L'International Yacht Club de Hyères (I.Y.C.H) et le Yacht Club de Porquerolles (Y.C.P) vous convient à participer à la 14^e édition de la Semaine de Porquerolles qui se déroulera du 16 au 20 Mai 2012 à partir de l'Île de Porquerolles, en baie de Hyères

1 Règles

1.1 La régata sera régie par :

- les règles telles que définies dans les Règles de Course à la Voile 2009 - 2012
- Les prescriptions nationales et les règlements fédéraux FFV
- Les Instructions de Course de la SDP 2012
- Les règles de jauges concernées
- Navigation nocturne : La partie B, section II du RIPAM (IRPCAS) quand elle remplace les règles du chapitre 2 des RCV.

1.2 Sécurité et équipement :

- Les bateaux doivent avoir le matériel de sécurité en conformité avec la catégorie de navigation moins de 6 milles
- Les concurrents devront posséder les cartes marines englobant les parcours côtiers possibles (Réf cartes SHOM 7407 (1/50000), 7282 (1/25000), Facultatives 6615 et 6616 (1/25000))
- Les enrouleurs ne sont pas admis, seuls les emmagasineurs "tout ou rien" sont acceptés.

2 Publicité

- L'épreuve est une épreuve de la catégorie C de la publicité selon l'article 20 du règlement de l'ISAF tel que modifié par le règlement de la publicité de la FF. Voile.

3 Admissibilité

3.1 La participation à la "Semaine de Porquerolles" 2012 est ouverte aux bateaux jaugés dans les catégories suivantes :

- Les bateaux jaugés en IRC d'un TCC supérieur ou égal à 0,980 (Les bateaux d'un TCC supérieur à 1,240 constitueront la classe invitée)
- L'organisation se réserve le droit de limiter le nombre de participants à cette épreuve, et en conséquence de ne pas agréer l'inscription de certains bateaux.

3.2 Les concurrents résidant en France doivent présenter au moment de leur inscription définitive :

- Les licences FFVoile valides portant le cachet médical (ou à défaut un certificat médical récent) et pour les mineurs accompagnées d'une autorisation parentale désignant le responsable légal.
- L'autorisation de port de publicité
- Le certificat de jauge ou de conformité en cours de validité, délivré avant le 1^{er} Mai 2012

3.3 Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 millions d'euros.

Ils devront justifier également de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

Pour les documents visés paragraphe 3.3, seuls les originaux sont acceptés

4 Frais de participation

Les dossiers d'inscriptions complets (certificat de jauge, licences, liste d'équipage et règlement) devront parvenir à l'organisation Semaine de Porquerolles avant le 30 Avril 2012.

L'organisation se réserve le droit de refuser tout dossier non parvenu avant cette date.

Pour une annulation d'inscription jusqu'au 10 Mai une somme de 50 € sera conservée par l'organisation (frais dossier), au-delà de cette date le montant de l'inscription restera acquis à l'organisation.

Les frais de participation sont les suivants :

Voiliers de longueur hors tout (LOA)

- > inférieure à 9,99 m : 405 €
- > de 10 m à 11,99 m : 520 €
- > de 12 m à 14,99 m : 625 €
- > supérieure à 15 m : 730 €

Les demandes d'inscription devront être adressées à : Semaine de Porquerolles - 61, avenue du Docteur Robin - 83400 HYERES Port

5 Programme de l'édition 2012 de la "Semaine de Porquerolles" * :

- * **Mercredi 16 Mai 10h00 à 18h00**
Confirmation des inscriptions (clôture à 18h)
à Porquerolles
> Cocktail d'ouverture
- * **Jeudi 17 Mai | 11h00**
1^{er} signal d'avertissement
En soirée
> Apéritif
- * **Vendredi 18 Mai | 11h00**
1^{er} signal d'avertissement
En soirée
> Soirée des Vignerons
(Participation de 10 euros/personne)
- * **Samedi 19 Mai | 11h00**
1^{er} signal d'avertissement
En soirée
> Cocktail X-YACHTS
- * **Dimanche 20 Mai | 11h00**
1^{er} signal d'avertissement
Remise des prix

* sous réserve de modifications

6 Instructions de course

Les instructions de course seront remises aux concurrents, sur place, après validation de leur inscription le Mercredi 16 Mai 2012.

7 Parcours

Les parcours seront de type banane et/ou côtier définis en annexe des Instructions de Course.

8 Système de Pénalité

La règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un tour.

9 Classement

Le système de calcul sera : temps sur temps (durée de course exprimée en secondes X TCC).

Le mode de classement utilisé sera le Système de Points à Minima, conformément à l'annexe A4 des RCV. La classe invitée bénéficiera d'une extraction de score pour constituer la "classe 0".

Le classement sera effectué sur le nombre de courses validées à l'exclusion de la moins favorable sauf si 3 courses validées seulement ont été courues, auquel cas le classement est établi sur ces 3 courses.

L'épreuve sera validée à partir de 1 course courue validée.

10 Décharge de Responsabilité

Les concurrents participent à la régatée entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course, ou de rester en course, relève de leur propre responsabilité. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régatée aussi bien avant, pendant, qu'après la régatée.

11 Places de port

Les redevances d'amarrage dans le port de Porquerolles du 16 au 20 Mai 2012 sont comprises dans les frais de participation.

12 Communication Radio

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course, ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

13 Informations complémentaires

Semaine de Porquerolles

61, avenue du Docteur Robin

83 400 HYERES Port

Tél. : 33 (0)4 94 57 00 07 Fax : 33 (0)4 94 58 72 21

Mobile : 33 (0)6 80 23 66 42

Mail : info@semainedeporquerolles.com

▶ info@semainedeporquerolles.com



▶ www.semainedeporquerolles.com

International Yacht Club de Hyères & Yacht Club de Porquerolles



Credit photo: Patrice Alm

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Sous le haut patronage
du Yacht Club de France

